



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE DRUMMOND MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 DÉCEMBRE 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, tenue le 9 décembre 2019, à 19 h 45, à la salle Desjardins située au 6115-A, rue principale, Saint-Félix-de-Kingsey.

Madame la mairesse, Thérèse Francoeur préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

- M. Éric Provencher - conseiller siège n° 1
- M. Douglas Beard - conseiller siège n° 2
- M. Simon Lauzière - conseiller siège n° 3
- M. Christian Girardin - conseiller siège n° 4
- Mme Suzanne Dandurand - conseillère siège n° 5
- M. Jean-François De Plaen - conseiller siège n° 6

Est également présente :

Mme Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire trésorière par intérim, agissant à titre de secrétaire Ad Hoc, de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte 19 h 45.

351-12 2019 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Le varia demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR Séance ordinaire du 9 décembre 2019

- 1 **Ouverture de la séance**
- 2 **Adoption de l'ordre du jour**
- 3 **Adoption des procès-verbaux**
 - 3,1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 novembre 2019
- 4 **Communiqués et correspondances**
- 5 **Administration et finances**
 - 5,1 Présentation et adoption des comptes et des revenus du 1er au 29 novembre 2019
 - 5,2 Dépôt - Activités de fonctionnement à des fins fiscales
 - 5,3 Calendrier des réunions du Conseil pour l'année 2020
 - 5,4 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil
 - 5,5 Dépôt en novembre, des activités de fonctionnement avant le dépôt du budget 2020
 - 5,6 Renouvellement du contrat d'assurance des biens de la Municipalité / MMQ
 - 5,7 Embauche de monsieur Pierre Blanchette au poste d'adjoint à la voirie/temps plein
 - 5,8 Restructuration au poste saisonnier du journalier à la voirie, monsieur Michel Moore
 - 5,9 **Motion** - Ajustement salarial de madame Thérèse Francoeur, mairesse / 2020-2021
 - 5,10 Feuillet paroissial / renouvellement 2020



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

- 5,11 * CEGEP Drummondville / bourse des municipalités 2020
- 5,12 Succession de madame Marie-Louise Doucet
- 5,13 *Nomination des maires suppléants pour 2020
- 5,14 *Période des fêtes 2019 – Fermeture du bureau municipal
- 5,15 *MRC de Drummond règlement MRC - 879 / Droit de retrait
- 5,16 * Règlement quote-part MRC
- 5,17 * Service technique en informatique

6 Sécurité publique

- 6,1 Rapport du directeur du service incendie
- 6,2 Préventionniste / Offre de service 2020

7 Travaux publics

- 7,1 Rapport du directeur des travaux publics
- 7,2 Appui demandé / Fonds - réfection du réseau routier local
- 7,3 Avizo Experts-Conseil / chemisage de conduite - étude préliminaire
- 7,4 Installation pour le branchement des génératrices au CEC et au bureau
- 7,5 Contrat de déneigement des domaines 2019 / 2020
- 7,6 Abrasifs pour déneigement hivernal des domaines
- 7,7 Achat d'une grappe à neige pour le tracteur municipal
- 7,8 Installation de luminaires à l'arrière du Carrefour St-Félix

8 Hygiène du milieu

- 8,1 Rapport mensuel d'enfouissement VS recyclage, novembre 2019
- 8,2 Appui demandé d'une exploitation de sablières
- 8,3 *SCU Service Conseil en urbanisme offre de service
- 8,4 Carte des fosses septiques non conformes
- 8,5 Dossier d'infraction matricule 0673-68-6841

9 Aménagement et urbanisme

- 9,1 Rapport mensuel des activités - Inspection en bâtiment
- 9,2 Mandat à Me Roberge dans le dossier de la CPTAQ

10 Loisirs et culture

- 10,1 Rapport mensuel des activités - Bibliothèque
- 10,2 Entente de location "La Guignolée"
- 10,3 Entente de location la "Fabrique"
- 10,4 Guide téléphonique "Promotion Ski de Fond Plus"
- 10,5 Subvention annuelle Journal Le Félix
- 10,6 AFEAS / aide financière demandée pour 2020
- 10,7 Touriste Centre-du-Québec adhésion 2020
- 10,8 Embauche du personnel pour la patinoire saison hivernale 2019 / 2020
- 10,9 Droit passage motoneige / coût de signalisation
- 10,10 Droit passage VTT 2020 / coût de signalisation
- 10,11 Drummondville / renouvellement de l'entente "loisirs-culture"

11 Sujets divers et varia

- 11,1 Prochaine réunion régulière le 13 janvier 2020 19 h 30

12 Rapport des élus

13 Période de questions

14 Levée de la séance

ADOPTÉE



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Félix-de-Kingsey**

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

**352-12-2019 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
12 NOVEMBRE 2019**

Il est proposé par monsieur ÉRIC PROVENCHER
Appuyé par monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN

Résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal
du 12 novembre 2019, tel que rédigé.

ADOPTÉE

4. COMMUNIQUÉS ET CORRESPONDANCE

Aucun

5. ADMINISTRATION ET FINANCES

**353-12-2019 5.1 PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES ET DES REVENUS
POUR NOVEMBRE 2019**

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur SIMON LAUZIÈRE

Résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport détaillé des
revenus et des dépenses du 1^{er} au 29 novembre 2019 soumis par la
directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim soit accepté tel que
lu et présenté et qu'elle soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Les revenus et les dépenses sont :

<u>Revenus</u>	<u>991 621,35 \$</u>
Taxes 2018-2019	258 091,50 \$
Réclamation de TPS reçue	55 234,43 \$
Intérêts reçus	71,66 \$
Subvention MTQ	405 799,00 \$
Subvention Carrières - été	6 988,00 \$
Subvention TECQ 2014-2018	167 782,00 \$
Compensation tenant lieu de taxes	5 906,00 \$
Mutations immobilières	3 023,17 \$
Entraide incendie	8 444,81 \$
Permis et dérogation	150,00 \$
Imposition droits carrières-sablières	79 386,12 \$
Divers	744,66 \$
<u>Dépenses</u>	<u>270 917,19 \$</u>
Rémunération régulière	23 589,34 \$
Rémunération incendie	7 014,03 \$
Factures incompressibles (déjà payées)	133 438,10 \$
Factures à payer	106 875,72 \$

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

5.2. DÉPÔT – ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES POUR NOVEMBRE 2019

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim remet à chaque membre du Conseil municipal le rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales pour la période du mois de novembre 2019. La mairesse dépose ledit document à la séance.

354-12-2019 5.3. CALENDRIER DES RÉUNIONS DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec qui prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est proposé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par monsieur ÉRIC PROVENCHER

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le calendrier des séances ordinaires de 2020 du Conseil comme suit :

- Lundi 13 janvier 2020 à 19 : 30
- Lundi 03 février 2020 à 19 : 30
- Lundi 02 mars 2020 à 19 : 30
- Lundi 06 avril 2020 à 19 : 30
- Lundi 04 mai 2020 à 19 : 30
- Lundi 08 juin 2020 à 19 : 30
- Lundi 06 juillet 2020 à 19 : 30
- Lundi 03 août 2020 à 19 : 30
- **Mardi 08 septembre 2020 à 19 : 30**
- Lundi 05 octobre 2020 à 19 : 30
- Lundi 02 novembre 2020 à 19 : 30
- Lundi 07 décembre 2020 à 19 : 30

QUE seront tenus les séances ordinaires du conseil en son lieu habituel de la salle Desjardins au 6115-A, rue de l'Église à Saint-Félix-de-Kingsey.

QUE la séance du **8 septembre** 2020 à 19 : 30 sera tenue exceptionnellement au 96-B, route 243 à la salle commune de l'église **United Church**.

ADOPTÉE

355-12-2019 5.4. DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT QUE l'article 358 de la *Loi* sur les Élections et les Référendums dans les Municipalités, chaque membre du Conseil municipal doit chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de son élection, déposer devant le Conseil, une déclaration écrite mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il y a dans des immeubles situés sur le territoire de la Municipalité et de la Municipalité régionale de comté et dans des personnes morales, des sociétés et des entreprises susceptibles d'avoir des marchés avec la Municipalité;

Il est proposé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par monsieur DOUGLAS BEARD

Résolu à l'unanimité des conseillers présents



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

QUE les membres du Conseil municipal suivants ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires :

- ✓ Mme Thérèse Francoeur - mairesse
- ✓ M. Éric Provencher - conseiller siège n° 1
- ✓ M. Douglas Beard - conseiller siège n° 2
- ✓ M. Simon Lauzière - conseiller siège n° 3
- ✓ M. Christian Girardin - conseiller siège n° 4
- ✓ Mme Suzanne Dandurand - conseillère siège n° 5
- ✓ M. Jean-François De Plaen - conseiller siège n° 6

ADOPTÉE

5.5. DÉPÔT EN NOVEMBRE DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT AVANT L'ADOPTION DU BUDGET 2020

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim avait donnée à chaque membre du Conseil municipal le rapport des activités de fonctionnement à des fins fiscales pour la période du mois de janvier à novembre lors de la réunion régulière du Conseil tenue le 12 novembre 2019. La mairesse avait déposé ledit document à la séance.

356-12-2019 5.6. RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCE DES BIENS DE LA MUNICIPALITÉ / MMQ

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement de la police d'assurance MMQP-03-049005 avec le groupe Ultima Assurance viendra à échéance le 01 janvier 2020;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est membre de la MMQ (Mutuelle Municipale au Québec);

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le renouvellement de la police MMQP-03-049005 pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 1^{er} janvier 2021 au coût de 32,231 \$ est accepté comme présenté.

ADOPTÉE

357-12-2019 5.7. EMBAUCHE DE MONSIEUR PIERRE BLANCHETTE AU POSTE D'ADJOINT À LA VOIRIE / TEMPS PLEIN

Il est proposé par monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyé par monsieur SIMON LAUZIÈRE

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE monsieur Pierre Blanchette est engagé au poste d'adjoint à la voirie de la Municipalité aux conditions décrites à son contrat de travail pour un poste à temps plein à compter du 2 décembre 2019.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

358-12-2019 5.8. RESTRUCTURATION AU POSTE SAISONNIER DU JOURNALIER À LA VOIRIE, MONSIEUR MICHEL MOORE

CONSIDÉRANT l'ancienneté de monsieur Michel Moore comme préposé à la voirie;

CONSIDÉRANT QUE son désir de revenir à un horaire temporaire saisonnier au poste de préposé à la voirie;

Il est proposé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par monsieur ÉRIC PROVENCHER

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE monsieur Michel Moore prend un poste temporaire saisonnier de journalier au sein de l'équipe de la Municipalité à compter du 2 décembre 2019 et selon les termes à son contrat.

ADOPTÉE

359-12-2019 5.9. MOTION – AJUSTEMENT SALARIAL DE MADAME THÉRÈSE FRANCOEUR, MAIRESSE / 2020

AVIS DE MOTION est déposé concernant l'augmentation salariale de madame Thérèse Francoeur, mairesse d'un montant journalier supplémentaire de 11.36 \$ pour les années 2020 - 2021.

Il est proposé par monsieur SIMON LAUZIÈRE
Appuyé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'avis de motion sera suivi de l'adoption qui devra être lut par la personne qui propose cette motion lors de la prochaine réunion du Conseil.

ADOPTÉE

360-12-2019 5.10. FEUILLET PAROISSIAL / RENOUELEMENT 2020

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur DOUGLAS BEARD

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'espace publicitaire dans le feuillet paroissial est renouvelé au coût de 90 \$ pour l'année 2020 aux descriptifs présentés.

ADOPTÉE

361-12-2019 5.11. CEGEP DRUMMONDVILLE / BOURSE DES MUNICIPALITÉS 2020

CONSIDÉRANT QUE neufs étudiants du Cégep de Drummondville sont originaires de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey :

- Audrey Anne Chainey-Rivest
- Marilou Pelletier
- Mikayla Bernier
- Rosalie Morin
- Roxanne Munkittrick
- Annie Lefebvre



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

- Jamie Bernier
- Sophie-Anne Gauthier
- Alexis Launois

CONSIDÉRANT QU'UN évènement, visant à encourager ces étudiants par la remise d'une bourse, est prévu le 26 mars 2020 aux étudiants du Cégep de Drummondville;

Il est proposé par monsieur ÉRIC PROVENCHER
Appuyé par monsieur SIMON LAUZIÈRE

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QU'UNE participation financière au montant de 350 \$ est offerte dans le cadre de la remise des bourses des municipalités 2020.

ADOPTÉE

362-12-2019 5.12. ***REPORTÉ* SUCCESSION DE MADAME MARIE-LOUISE-DOUCET**

CONSIDÉRANT QUE la succession de madame Marie-Louise-Doucet ne s'est pas manifestée depuis l'année 2017;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris tous les moyens possibles pour retracer la succession sans succès;

Il est proposé par
Appuyé par

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le matricule 0471-66-5824 sera déposé à la MRC de Drummond pour vente pour taxes.

363-12-2019 5.13. **NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS POUR 2020**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de nommer des maires suppléants pour l'année 2020 en cas d'empêchement ou de vacances de la mairesse;

Sur proposition de madame SUZANNE DANDURAND
Appuyée par monsieur ÉRIC PROVENCHER

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

DE nommer les conseillers suivants à titre de maires suppléants pour une période de deux mois chacun :

- M. Éric Provencher pour les mois de janvier et février 2020 ;
- M. Douglas Beard pour les mois de mars et avril 2020 ;
- M. Simon Lauzière pour les mois de mai et juin 2020 ;
- M. Christian Girardin pour les mois de juillet et août 2020 ;
- Mme Suzanne Dandurand pour les mois de septembre et octobre 2020 ;
- M. Jean-François De Plaen pour les mois de novembre et décembre 2020 ;

QUE la présente résolution soit transmise à la MRC de Drummond pour l'informer que les maires suppléants agiront également comme substituts du maire au Conseil de la MRC, conformément à l'article 210.24, alinéa 4 de la *Loi sur l'organisation territoriale dans les municipalités* ;

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

364-12-2019 5.14. PÉRIODE DES FÊTES 2019 – FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la période des fêtes s'avère peu achalandée;

Il est proposé par monsieur DOUGLAS BEARD
Appuyé par monsieur SIMON LAUZIÈRE

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le bureau municipal sera fermé du 20 décembre midi 2019 au 5 janvier 2020 inclusivement;

QUE l'horaire régulier reprendra le 6 janvier 2020.

ADOPTÉE

365-12-2019 5.15. MRC DE DRUMMOND RÈGLEMENT MRC-879 / DROIT DE RETRAIT

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur SIMON LAUZIÈRE

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey exerce son droit de retrait en ce qui concerne l'élément suivant de la quote-part de la MRC de Drummond, à savoir;

- *Règlement MRC-879 / Partie X – Subvention CM :*
Corporation de développement communautaire Drummond
(CDC Drummond) au coût de 617.82 \$, prévus pour l'exercice financier 2020;

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey ne participe plus aux délibérations dans ce dossier;

QUE copie conforme de la présente résolution soit envoyée par courrier recommandé

ADOPTÉE

366-12-2019 5.16. RÈGLEMENT QUOTE-PART MRC

CONSIDÉRANT QUE la MRC a adoptée, le 20 novembre 2019 dernier, son budget 2020;

CONSIDÉRANT QUE ce budget prévoit la quote-part de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey s'élevant à un montant total de 161 936.56 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyée par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE tous les règlements de taxation de la MRC de Drummond pour l'année 2020 sont acceptés sans restriction.

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

367-12-2019 5.17. SERVICE TECHNIQUE EN INFORMATIQUE

CONSIDÉRANT QU'il est important de pouvoir recevoir les services techniques en informatique pour l'entretien et la gestion des réseaux informatiques;

Il est proposé par monsieur ÉRIC PROVENCHER
Appuyé par madame SUZANNE DANDURAND

Résolu à la majorité des conseillers présents :

QUE les services de Tech-Nic Réseau Conseil Inc. sont retenus pour la mise à jour du système informatique selon la soumission 2615 au coût de 1587.47 \$ plus les taxes applicables;

QUE les produits techniques et matériels requis pour le branchement au coût de 7.17 \$ plus les taxes applicables soient acceptés selon la soumission 2616;

QU'UNE banque de temps, transférable d'une année à l'autre soit achetée au coût de 3 450 \$ pour 50 heures de travail équivalent à un taux horaire de 69 \$ au lieu de 75 \$ pour l'année 2020 plus les taxes applicables, soit retenues;

QUE l'achat d'un service d'outils de maintenance des postes Version Business Premium incluant les mises à jour du système d'exploitation et des logiciels de fonctionnement de base, démarrage de l'analyse de l'antivirus et antimalware, connexions et support technique à distance illimité au coût de 20 \$ par mois par poste de travail utilisant le logiciel Sygem d'Infotech (3) soit accepté à raison de 60 \$ / mois selon la soumission 2618 pour un montant total de 720 \$ plus les taxes applicables;

QU'UNE copie de sauvegarde en ligne avec Cloud Berry et d'une copie de sauvegarde de 1TB de données sauvegardé en ligne soit acceptées au coût de 18 \$ / mensuellement comme présenté à la soumission 2619 pour un total de 216 \$ / année plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1. RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

La directrice générale / secrétaire trésorière par intérim, dépose devant Conseil le rapport du directeur de la brigade incendie de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey du mois de novembre 2019. La mairesse dépose ledit document à la séance.

368-12-2019 6.2. PRÉVENTIONNISTE / OFFRE DE SERVICE 2020

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service de Prévention Formation Kinsey, correspond à nos attentes;

CONSIDÉRANT QU'UN contrat sera rédigé afin de spécifier nos attentes et nos ententes concernant les travaux et les règles à appliquer pour l'année 2020;

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur SIMON LAUZIÈRE

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

QUE le préventionniste devra agir comme seul représentant et indépendant de toutes autres travaux qui ne doivent pas être associés au titre qu'il occupe pour la Municipalité lorsqu'il fait ses inspections à défaut de se voir retirer, voir annuler, le contrat de service;

QUE l'offre de service de Prévention Formation Kingsey en tant que préventionniste pour la Municipalité au montant de 11 916 \$ est acceptée et valide après la signature dudit contrat.

ADOPTÉE

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1. RAPPORT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

La directrice générale / secrétaire trésorière par intérim, dépose devant Conseil le rapport du directeur des travaux publics de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey du mois de novembre 2019. La mairesse dépose ledit document à la séance.

369-12-2019 7.2. APPUI DEMANDÉ / FONDS – RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

DEMANDE DE CRÉATION D'UN NOUVEAU FONDS POUR FINANCER LA RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

CONSIDÉRANT QUE de nombreuses routes en milieux ruraux sont en piètre état;

CONSIDÉRANT QUE des municipalités en milieux ruraux ne peuvent assumer adéquatement les frais de réfection et de maintien de ces routes;

CONSIDÉRANT QUE le Programme de voirie locale actuellement en vigueur ne permet pas aux municipalités rurales d'y participer en raison, notamment, de la compétition avec les besoins de plusieurs grandes villes;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François et ces cinq municipalités initient un mouvement afin de demander au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipale et de l'Habitation ainsi qu'au ministre des Transport, la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement tout en considérant les éléments suivants :

- a) La capacité de payer des municipalités
- b) L'accès difficile aux programmes existants;
- c) Les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables;
- d) La pérennité des infrastructures.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par monsieur ÉRIC PROVENCHER

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, appuie la résolution de la MRC du Haut-Saint-François et des cinq municipalités longeant la Route 257 (La Patrie, Hampden, Scotstown, Lingwick et Weedon);



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey, participe activement à la demande pour la constitution d'un nouveau fonds bien garni financièrement pour financer la réfection et le maintien de routes en milieux ruraux et en piètre état, tout en considérant les éléments suivants :

- e) La capacité de payer des municipalités
- f) L'accès difficile aux programmes existants;
- g) Les défis de développement de milieux ruraux avec facteurs défavorables;
- h) La pérennité des infrastructures.

QUE cette demande soit adressée au ministre des Finances, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et au ministre du Transport avec copie au député, monsieur Sébastien Schneeberger, afin de susciter l'engagement de ces instances et rassembler les budgets nécessaires;

QUE la MRC de Drummond soit informée de l'appui de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey et demande aussi à celle-ci l'appuyer dans sa démarche;

QUE la directrice générale soit autorisée à signer les documents requis à cette fin.

ADOPTÉE

370-12-2019 7.3. AVIZO EXPERTS-CONSEIL / CHEMISAGE DE CONDUITE – ÉTUDE PRÉLIMINAIRE

CONSIDÉRANT QU'UNE étude préliminaire de chemisage de conduite est nécessaire en ce qui concerne le projet 19-1284;

CONSIDÉRANT QUE Avizo Expert-Conseils détient une certification à la norme ISO 9001 : 2015 audité par le Bureau de Normalisation du Québec assurant la certification de son travail auprès des instances concernées;

Il est proposé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par monsieur DOUGLAS BEARD

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les activités prévues dans le cadre de ce mandat se résument sommairement comme suit :

Collecte de données et estimation
Préparation d'un rapport final.

QUE les honoraires proposées pour la réalisation de ce mandat sont de 4 500 \$ plus les taxes applicables;

QUE le Conseil autorise le projet aussitôt que le permet la température et selon les disponibilités de Avizo Expert-Conseils.

ADOPTÉE

371-12-2019 7.4. INSTALLATION POUR LE BRANCHEMENT DES GÉNÉRATRICES AU CEC ET AU BUREAU MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE le schéma de sécurité civile déposé en 2019 et l'obligation de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey de s'y conformer;



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

CONSIDÉRANT QUE les argents reçus par le Ministère de la Sécurité Civile du Québec pour absorber une partie des coûts reliés aux genres de travaux à effectuer pour le branchement d'une génératrice au Centre-Eugène-Caillé et au bureau municipal;

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QU'UNE demande de gré à gré, d'effectuer les travaux à deux électriciens, a été faite :

- Électro Kingsey pour un montant de 8 195 \$ plus les taxes applicables.
- Claude Bourque pour un montant de 9 500 \$ plus les taxes applicables.

QUE débutera l'installation au bureau municipal le 13 décembre 2019 et s'ensuivra celle du Centre-Eugène-Caillé dans les plus brefs délais;

QUE la compagnie Électro Kingsey Inc. a été retenue afin d'exécuter les travaux demandés.

ADOPTÉE

372-12-2019 7.5. **CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DES DOMAINES 2019 / 2020**

CONSIDÉRANT QUE notre contracteur en déneigement, Mini Excavations M.B. Inc. a cessé son contrat de déneigement pour les années signées;

CONSIDÉRANT QU'UNE entente est signée avec les domaines Guaybois, Descôteaux, Forcier et Francoeur pour le déneigement des rues par la Municipalité sauf pour la rue Vigneault du domaine Descôteaux qui demeure en litige et dont la Municipalité ne peut faire le déneigement au moment de signer cette résolution;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a le devoir de trouver un autre entrepreneur le plus rapidement possible;

CONSIDÉRANT QU'il était donc nécessaire de faire du gré à gré pour la saison déjà débutée des années 2019 / 2020;

Il est proposé par monsieur DOUGLAS BEARD
Appuyé par monsieur SIMON LAUZIÈRE

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QU'APRÈS plusieurs recherches d'entrepreneur de la région il a été décidé par le conseil de donner le contrat de déneigement à Excavation Jocelyn Vincent Inc. au coût de 150 \$ / heure par camion;

QU'UN contrat de 100 heures minimum est signé;

QUE les termes de facturation seront mensuels et sous présentation de la facture;

QU'UN contrat sera préparé en conséquence et signés par les deux parties pour la saison hivernale 2019 / 2020;

QUE les résidents de ces domaines, sont invités par lettre remise par du porte à porte par nos employés le 3 décembre dernier, d'élaguer les arbres



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

qui empêchent le déroulement des opérations de déneigement et ce, dans les plus brefs délais, à défaut, le travail sera effectué par nos employés et ensuite facturé aux citoyens fautifs;

QUE les résidents de ces domaines doivent se conformer aux directives remises le 3 décembre 2019 par lettre déposée à chacun, afin de recevoir le service de déneigement par la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey.

ADOPTÉE

373-12-2019 7.6. ABRASIFS POUR DÉNEIGEMENT HIVERNAL DES DOMAINES

CONSIDÉRANT QU'IL est nécessaire d'épandre des abrasifs sur les chemins des domaines Guaybois, Descôteaux, Forcier et Francoeur lorsque nécessaire et selon la décision du directeur des travaux publics de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

Il est proposé par monsieur SIMON LAUZIÈRE
Appuyé par monsieur DOUGLAS BEARD

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QU'UNE réserve d'abrasif doit être entreposé pour l'exécution du travail par la compagnie en Excavation Jocelyn Vincent Inc., tel que stipulé à son contrat pour l'entretien des rues des domaines ci-haut mentionné;

QU'UN montant d'un maximum de 15 000 \$ est accordé sous présentation de factures détaillées.

ADOPTÉE

374-12-2019 7.7. ACHAT D'UNE GRATTE À NEIGE POUR LE TRACTEUR MUNICIPAL

CONSIDÉRANT la nécessité d'utilisation d'une gratte à neige pour le tracteur appartenant à la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

Il est proposé par monsieur DOUGLAS BEARD
Appuyé par madame SUZANNE DANDURAND

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE deux propositions ont été déposées devant Conseil :
Champoux Machineries au montant de 7 200 \$ plus taxes
Métal Pless Inc. au montant de 6 960 \$ plus taxes.

QUE le conseil autorise l'achat d'une gratte à neige avec Métal Pless Inc. du modèle PLLT0527-10 d'une largeur fermée de 5', ouverte de 10' et d'une hauteur de 28", tel que démontré à la soumission portant le numéro MQ963 et au coût de 6 960 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

375-12-2019 7.8. INSTALLATION DE LUMINAIRES À L'ARRIÈRE DU CARREFOUR ST-FÉLIX

CONSIDÉRANT QUE le stationnement arrière du Carrefour St-Félix n'est pas suffisamment éclairé;

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE notre directeur des travaux publics procède à l'embauche d'un électricien pour remédier à la situation par l'installation de luminaires muraux directionnels à la porte "C" située à l'arrière de la bâtisse.

ADOPTÉE

8. HYGIÈNE DU MILIEU

8.1. RAPPORT MENSUEL D'ENFOUISSEMENT VS RECYCLAGE

La directrice générale / secrétaire trésorière par intérim, dépose devant Conseil le rapport mensuel d'enfouissement versus le recyclage du mois de novembre 2019 de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey. La mairesse dépose ledit document à la séance.

CENTRE DE RÉCUPÉRATION 2019

	PRÉCÉDENTE	CUMULATIF	DIFFÉRENCE	
MOIS	2018	2019		
JANVIER	10,84	12,26	1,42	↑
FÉVRIER	8,80	8,64	(0,16)	↓
MARS	14,94	12,83	(2,11)	↓
AVRIL	10,74	10,29	(0,45)	↓
MAI	11,40	10,02	0,62	↑
JUIN	13,54	11,20	(2,34)	↓
JUILLET	10,91	11,53	0,62	↑
AOÛT	14,72	15,89	1,17	↑
SEPTEMBRE	9,81	10,65	0,84	↑
OCTOBRE	10,10	10,99	0,79	↑
NOVEMBRE	11,13	10,31	0,82	↑
DÉCEMBRE	10,97			
TOTAL	137,90	124,61	1,22	↑

SITE D'ENFOUISSEMENT 2019

	PRÉCÉDENTE	CUMULATIF	DIFFÉRENCE	
MOIS	2018	2019		
JANVIER	39,07	41,70	2,63	↑
FÉVRIER	30,45	35,08	4,63	↑
MARS	33,48	31,95	(1,53)	↓
AVRIL	66,20	57,01	(9,19)	↓
MAI	96,32	66,25	(30,07)	↓
JUIN	53,08	44,72	(8,36)	↓
JUILLET	54,04	34,99	(19,05)	↓
AOÛT	69,99	57,32	(12,67)	↓
SEPTEMBRE	54,92	45,20	(9,72)	↓
OCTOBRE	83,61	97,63	14,02	↑
NOVEMBRE	40,65			
DÉCEMBRE	28,37			
TOTAL	650,18	511,85	(69,31)	↓

ADOPTÉE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

376-12-2019 8.2. APPUI DEMANDÉ D'UNE EXPLOITATION DE SABLIERES

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Transport Philippe Desgranges Inc. est localisée dans la municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

CONSIDÉRANT QUE cette entreprise exploitait une sablière sur la portion nord-ouest du lot 5 739 059; autorisation à la CPTAQ étant échu le 26 février 2019 (No. de dossier 404637);

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise souhaite poursuivre et finaliser cette exploitation – (Résolution :163-05-2019 mai 2019);

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise souhaite ajouter une nouvelle exploitation sur une nouvelle partie (portion sud-est) du lot 6 347 410;

CONSIDÉRANT QUE le choix de cette nouvelle superficie fait suite à une étude menée par le groupe conseil UDA Inc.; étude qui prend en considération, la qualité du sable à extraire, la présence du milieu humide, du boisé protégé sans oublier l'impact sur la sécurité routière, la structure du chemin, et autres;

CONSIDÉRANT QUE le service d'urbanisme de la municipalité a dû réduire la zone initiale à extraire en respect des usages autorisés dans les zones AV-1 et AV-8 ; Règlement de zonage 547-2013;

CONSIDÉRANT QUE les projets est conforme au règlement de zonage 547-2013;

CONSIDÉRANT QUE les projets est conforme au règlement de contrôle intérimaire MRC-827;

CONSIDÉRANT QUE de l'opinion de la Municipalité, après pondération des dispositions des articles 12 et 62 de la LPTAAQ et suivant sa connaissance de la dynamique de la communauté agricole de Saint-Félix-de-Kingsey, le projet n'est pas de nature à nuire à l'exploitation de l'agriculture et forestière dans le secteur autre que le déboisement du site lui-même;

CONSIDÉRANT QUE de l'opinion de la Municipalité, en regard à sa connaissance de la dynamique de la communauté agricole de Saint-Félix-de-Kingsey, le projet n'affecte pas l'homogénéité de la communauté et des exploitations agricoles avoisinantes;

CONSIDÉRANT QUE des mesures de protection et d'identification de la bande de 10 mètres en bordure du marécage et du boisé protégé seront respectés;

CONSIDÉRANT QUE de l'opinion de la Municipalité, il n'est pas déraisonnable, qu'elle souhaite favoriser la consolidation d'une entreprise établie sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE, la balance des avantages et des inconvénients étant faite, la Municipalité est d'opinion que la Commission de protection du territoire agricole du Québec devrait considérer qu'un refus à l'égard de cette demande s'avérera plus néfaste aux entreprises établies de Saint-Félix-de-Kingsey qu'une autorisation pourrait l'être à l'égard du potentiel d'exploitation agricole du lot et du secteur;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyée par monsieur ÉRIC PROVENCHER

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents :



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey appuie la demande de Transport Desgranges Inc. auprès de la Commission de protection du territoire agricole;

QUE la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey autorise la direction générale à signer tout document donnant effet à cette résolution;

ADOPTÉE

377-12-2019 8.3. SCU SERVICE CONSEIL EN URBANISME / OFFRE DE SERVICE

CONSIDÉRANT QUE l'offre d'une banque d'heures pour les services professionnels en urbanisme pour l'année 2020 déposée et qui s'inscrit dans la suite du mandat de rédaction d'amendements de concordance au schéma révisé de l'année 2019 et concerne également nos besoins de services professionnels en urbanisme pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT QUE l'offre comprend aussi l'assistance dans l'application des règlements ainsi que la rédaction de projets d'amendement selon nos besoins de mise à jour de nos règlements d'urbanisme à la suite de l'entrée en vigueur de ces amendements;

Il est proposé par monsieur ÉRIC PROVENCHER
Appuyé par madame SUZANNE DANDURAND

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le travail ci-haut mentionné s'élève à un coût d'environ 2 500 \$ plus les taxes applicables et plus les frais de déplacements;

ADOPTÉE

378-12-2019 8.4. CARTE DES FOSSES SEPTIQUES NON CONFORMES

CONSIDÉRANT QUE l'avancement prévue des priorités en trois étapes des travaux régissant les fosses septiques non conformes, brisées ou douteuses;

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur DOUGLAS BEARD

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les procédures débiteront aussitôt que la température le permettra, par notre inspectrice municipale, madame Hélène Ménard, à savoir les délais dont les citoyens fautifs devront se conformer.

ADOPTÉE

379-12-2019 8.5. DOSSIER D'INFRACTION MATRICULE 0673-68-6841

CONSIDÉRANT QUE le citoyen a reçu plusieurs avis suivis d'un avis d'infraction et de plusieurs rencontres explicatives afin d'améliorer la situation à la satisfaction de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la température présente ne permet pas d'exécuter les demandes déposées par la Municipalité au citoyen fautifs;

Il est proposé par monsieur JEAN-FRANÇOIS DE PLAEN
Appuyé par monsieur ÉRIC PROVENCHER



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le citoyen, dont l'infraction se rapporte au matricule 0673-68-6841, doit prévoir se conformer au Constat d'infraction avant le 24 juin 2020 ou se verra, sans autre avis, imputé les frais reliés au Constat d'infraction à compter de ladite date et sans autres négociations possibles entre la Municipalité et le contrevenant.

ADOPTÉE

9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

9.1. RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – INSPECTION EN BÂTIMENT

La directrice générale / secrétaire trésorière par intérim, dépose devant Conseil le rapport mensuel des activités en inspection de bâtiments de l'inspectrice municipale de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey du mois de novembre 2019. La mairesse dépose ledit document à la séance.

380-12-2019 9.2. MANDAT À ME ROBERGE DANS LE DOSSIER DE LA CPTAQ

CONSIDÉRANT la représentation devant la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec en regard au dossier de Machineries Marcel Houle Inc.;

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur SIMON LAUZIÈRE

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Me Roberge, avocat pour la firme Bélanger Sauvé, représente la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey dans le dossier 385591 – Machineries Marcel Houle Inc., déposée à la CPTAQ ou devant tout autre institution juridique s'y rattachant.

ADOPTÉE

10. LOISIRS ET CULTURE

10.1. RAPPORT MENSUEL DES ACTIVITÉS – BIBLIOTHÈQUE

La directrice générale / secrétaire trésorière par intérim, dépose devant Conseil le rapport de la coordonnatrice de la bibliothèque Irène-Roy-Lebel de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey du mois de novembre 2019. La mairesse dépose ledit document à la séance.

381-12-2019 10.2. ENTENTE DE LOCATION “LA GUIGNOLÉE”

CONSIDÉRANT la location d'un espace de rangement pour la Guignolée, à titre gratuit au Centre-Eugène-Caillé, d'une superficie de 12' x 9' pour une utilisation temporaire des lieux;

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

QU'UNE entente écrite est déposée devant Conseil par la mairesse avec les termes et les particularités s'y rattachant.

ADOPTÉE

382-12-2019 10.3. ENTENTE DE LOCATION "LA FABRIQUE"

CONSIDÉRANT la location d'un local au profit de la Fabrique, à titre gratuit au Carrefour St-Félix, d'un local situé au deuxième étage;

Il est proposé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par madame SUZANNE DANDURAND

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QU'UNE entente écrite est déposée devant Conseil par la mairesse avec les termes et les particularités s'y rattachant.

ADOPTÉE

383-12-2019 10.4. GUIDE TÉLÉPHONIQUE "PROMOTION SKI DE FOND PLUS"

CONSIDÉRANT la publication des informations de la Municipalité dans le Guide Téléphonique publié par Le Centre de Ski de Fond Plus pour l'année 2020;

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur ÉRIC PROVENCHER

Résolu à la majorité des conseillers présents :

QU'UN espace publicitaire au coût de 230 \$ plus les taxes applicables soit déboursé pour ce service.

ADOPTÉE

384-12-2019 10.5. SUBVENTION ANNUELLE AU JOURNAL LE FÉLIX

CONSIDÉRANT les publications faites par le Journal local "Le Félix" dont la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey publie plusieurs articles la concernant;

Il est proposé par monsieur ÉRIC PROVENCHER
Appuyé par madame SUZANNE DANDURAND

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la demande d'aide financière de 7 500 \$ pour la publication du journal est accordée.

ADOPTÉE

385-12-2019 10.6. AFEAS / AIDE FINANCIÈRE DEMANDÉE POUR 2020

ATTENDU QUE l'AFEAS présente au cours de l'année, des séances d'information ouvertes à toute la population;

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur DOUGLAS BEARD



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la demande d'aide financière de l'AFÉAS de Saint-Félix-de-Kingsey pour un montant de 200 \$ est accordée.

ADOPTÉE

386-12--2019 10.7. TOURISTE CENTRE-DU-QUÉBEC ADHÉSION 2020

CONSIDÉRANT la publication émise par le Centre de touriste du Centre-du-Québec en regard à la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur SIMON LAUZIÈRE

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal accepte de payer l'adhésion pour l'année 2020 au montant de 324,94 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

387-12-2019 10.8. EMBAUCHE DU PERSONNEL POUR LA PATINOIRE / SAISON HIVERNALE 2019 - 2020

CONSIDÉRANT la demande d'ouvrir la patinoire et le Centre-Eugène-Caillé pour les activités de patins pendant la saison hivernale 2019 / 2020;

Il est proposé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par monsieur ÉRIC PROVENCHER

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil accepte les candidatures de :

- Jade Quinn
- Eva Quinn
- Dany Bellemare Potvin
- Elizabeth Desmarais
- Léa Hinse Fontaine
- Jason Burningham.

QUE le taux salarial est de 12.50 \$ / heure et selon l'horaire établi par le directeur des travaux publics;

QUE l'horaire de l'ouverture de la patinoire sera publié sur le site Web de la Municipalité ainsi que sur la page Facebook et sur les panneaux de la patinoire.

ADOPTÉE

388-12-2019 10.9. DROIT DE PASSAGE DES MOTONEIGES POUR L'ANNÉE 2020 / COÛT DE SIGNALISATION

CONSIDÉRANT la demande de droit de passage sur les routes municipales aux membres de l'association pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT la nécessité de commander et d'installer de la signalisation adéquate et approuvée par le Ministère du Transport du Québec;

Il est proposé par monsieur SIMON LAUZIÈRE



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

Appuyé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal accepte de donner le droit de passage à l'association des motoneigistes;

QUE le Conseil municipal accepte de payer la moitié des frais inhérent à l'achat des pancartes répartis comme suit :

- Prix total des pancartes 3 596 \$ plus les taxes applicables au Québec
- L'Association des motoneigistes devra déboursier un montant de 1 798 \$ plus la moitié de la partie non remboursable de la taxe de vente du Québec.
- La Municipalité paiera 1 798 \$ plus la moitié de la partie non remboursable de la taxe de vente du Québec qui est divisée entre les deux parties.

ADOPTÉE

389-12-2019 10.10. DROIT DE PASSAGE DES VTT POUR L'ANNÉE 2020 / COÛT DE SIGNALISATION

CONSIDÉRANT la décision de donner un droit de passage sur les routes municipales aux utilisateurs des VTT de l'association pour l'année 2020 par le Conseil municipal lors d'une précédente résolution;

CONSIDÉRANT la nécessité de commander et d'installer de la signalisation adéquate et approuvée par le Ministère du Transport du Québec;

Il est proposé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN
Appuyé par madame SUZANNE DANDURAND

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal accepte de payer la moitié des frais inhérent à l'achat des pancartes répartis comme suit :

- Prix total des pancartes 2 986 \$ plus les taxes applicables au Québec
- L'Association des VTT devra déboursier un montant de 1 493 \$ plus la moitié de la partie non remboursable de la taxe de vente du Québec.
- La Municipalité paiera 1 493 \$ plus la moitié de la partie non remboursable de la taxe de vente du Québec qui est divisée entre les deux parties.

ADOPTÉE

390-12-2019 10.11. DRUMMONDVILLE / RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE "LOISIRS-CULTURE"

CONSIDÉRANT l'entente déposée par la ville de Drummondville pour les loisirs-culture que celle-ci offre aux citoyens de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey;

CONSIDÉRANT QUE l'entente prévoit les coûts pour les années 2020, 2021, 2022 et 2023 des supralocaux;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey pourront dès l'année 2020 s'inscrire et payer le taux universel des activités offertes par la ville de Drummondville pour les citoyens de la Municipalité



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-de-Kingsey

de Saint-Félix-de-Kingsey et ne plus payer des frais excédentaires connus comme “frais de non-résident”;

Il est proposé par madame SUZANNE DANDURAND
Appuyé par monsieur CHRISTIAN GIRARDIN

Résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le Conseil municipal mandate madame Thérèse Francoeur, mairesse et madame Carole Pigeon, directrice générale par intérim, à signer ladite entente;

QUE le Conseil accepte l'entente de paiement annuel comme suit :

- Année 2020 7 750 \$
- Année 2021 7 944 \$
- Année 2022 8 143 \$
- Année 2023 8 346 \$

Le tout payable en mars de chaque année.

ADOPTÉE

11. SUJETS DIVERS

11.1. PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE LE 13 JANVIER 2020 À 19 H 30

12. RAPPORT DES ÉLUS

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

391-12-2019 14. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

Il est proposé par monsieur DOUGLAS BEARD
Résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la séance soit levée à 10 H 15

ADOPTÉE

Mme Thérèse Francoeur
Mairesse

Carole Pigeon
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim

Je, Thérèse Francoeur, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Saint-Félix-de-Kingsey le 9 décembre 2019.